

Présentation :

Niort Agglo porte l'ambition de répondre aux grandes transitions économiques et écologiques en dessinant une nouvelle façon de voir l'action publique. Elle participe à la co-construction de politiques publiques ambitieuses, qui visent à porter un développement territorial écologiquement, économiquement et socialement soutenable. Elle s'engage sur des projets de haute qualité environnementale et humaine.

Particulièrement soucieuse de la qualité de vie de ses agents et de leurs conditions de travail, notre collectivité s'attache au respect des valeurs de lutte contre la discrimination, de l'égalité femme-homme et contribue activement à la formation professionnelle de chaque agent.

En rejoignant Niort Agglo, on place votre expérience au coeur de ces actions !

Niort, proche du littoral, est une ville dynamique, culturelle et économique où il fait bon vivre.

La compétence des Gens du voyage est obligatoire depuis Janvier 2017. Elle participe à la mise en oeuvre de la politique d'accueil des GDV sur les aires d'accueil du territoire de la CAN :

- 6 sites y sont effectifs.

- 5 aires d'accueils sont dotées d'un système de prépaiement, permettant le règlement des emplacements, des fluides et d'effectuer un suivi régulier des consommations.

Missions :

ce qu'on attend de vous :

- Accueillir le public sur site ou par téléphone,
- Nettoyer l'aire d'accueil (bennes, sanitaires, désherbage et autre entretien extérieur),
- Encaisser les recettes (emplacement, eau, électricité) par télégestion,
- Transporter les recettes collectées au siège social de la CAN,
- Assurer le bon fonctionnement de l'aire entre les occupants,
- Etre un lien entre les voyageurs et les travailleurs sociaux,
- Vérifier quotidiennement l'état des installations (bâtiments, VRD),
- Assurer les petits travaux de maintenance sur l'aire d'accueil,
- Faire un retour à sa hiérarchie,

Contraintes et difficultés particulières du poste :

- Travail en contact permanent avec les occupants qui résident sur les aires,
- Manipulation d'argent public qui correspond aux recettes perçues sur les aires,
- Polyvalence sur les équipements,
- Transport d'argent public,
- Très grande disponibilité (usagers),
- Risques d'agressivité verbale voir physique (risques liés à tout le service),

- Assurer l'astreinte,
- Autonomie et responsabilité du poste,
- Autonomie très importante, organisation de son travail,
- Capacité d'initiative et très grande réactivité en cas d'urgence
- Régie de recette (tenue de caisse et compte),
- Habilitier à déposer les recettes au Trésor Public,

Profil :

- Savoir gérer une régie
- Savoir entretenir des équipements (mise à disposition en bon état de propreté, sécurité et surveillance, favoriser les relations sociales)
- Notions de bricolage
- Savoir identifier une demande, renseigner et orienter l'utilisateur
- Permis B obligatoire

Conditions statutaires :

- Les agents titulaires relevant des grades d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2ème classe ou d'adjoint technique principal de 1ère classe
- Les lauréats de ces concours
- Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises ; définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4)

Remuneration :

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Primes de vacances – Prestations sociales (Contrat groupe : prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous occuperez un poste à temps plein (40h), des horaires variables, tout en bénéficiant de 25 jours de congés et 28 RTT

Renseignements :

Après de Monsieur Bruno PAQUET - Directeur des Gens du Voyage - 0517388067 ou bruno.paquet@agglo-niort.fr

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **18/08/2024** en mentionnant la référence **2024 C 05** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 15/07/2024.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

M. Maël SIMON